

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences de niveau 2

FICHE 04

Public visé : L'AFGSU niveau 2 est destinée aux professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé.

OBJECTIFS

- Identification et prise en charge d'une urgence à caractère médical seul ou en équipe en utilisant du matériel non invasif et en attendant l'équipe médicale spécialisée
- Identifier une détresse vitale ou potentielle
- Connaître la procédure d'alerte et construire un message d'alerte clair et concis
- Mettre en place une protection adaptée pour soi et le patient
- Agir en utilisant des techniques non invasives dans l'attente des secours

METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques actives s'appuyant sur les connaissances antérieures des stagiaires
- Ateliers pratiques avec mannequins et mises en situation
- Tests d'évaluation pré et post-formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Accès après validation de la fiche d'inscription
- Session de formation limitée à **12 participants**
- Délais 4 à 6 mois

CONTENU

- Organisation des secours, alerte et bilan
- Identification et prise en charge d'une urgence vitale : hémorragie, obstruction des voies aériennes, inconscience, arrêt-respiratoire
- Identification et prise en charge d'une urgence potentielle : malaise, traumatismes, accouchement inopiné
- Sensibilisation aux urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles
- Utilisation du matériel d'urgence à disposition
- Connaissance des protocoles de soins

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

MODALITES D'EVALUATION

- Évaluation continue individuelle
- Évaluation de la formation par les apprenants.

INTERVENANTS

- Equipe de formateurs du CESU 37

INDICATEURS DE RESULTATS Formation 2023 : 99,95%

Taux de satisfaction global 99,2%

DURÉE

21h

MODALITÉ ET CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Formulaire d'inscription à compléter ci-dessous

Clôture des inscriptions :

La liste des participant(e)s retenu(e)s pour la formation sera constituée au fur et à mesure de la réception des inscriptions

DATES DE LA FORMATION

Consulter l'onglet calendrier

TARIFS

Coût de formation par agent :

435 euros

LIEU DE FORMATION

A définir selon les besoins

PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/cesu37/>

CONTACT

SECRETARIAT CESU37 –

☎ : 02.47.47.76.15 ou 7 76 16

✉ : cesu37@chu-tours.fr Accessibilité aux personnes en situation de handicap

| Formulaire d'inscription | | Fiche |
|---|-----------------------------------|-------|
| Madame <input type="checkbox"/> | Monsieur <input type="checkbox"/> | |
| Nom de naissance : | Nom d'usage : | |
| Prénom : | | |
| Date de naissance : | Lieu de naissance : | |
| Coordonnées personnelles | | |
| Adresse : | | |
| Téléphone : | Mail : | |
| Coordonnées professionnelles | | |
| Nom de l'employeur : | | |
| Adresse de l'employeur : | | |
| Téléphone : | | |
| Service actuel : | Fonction exercée : | |
| Correspondant formation continue | | |
| Nom du correspondant : | Qualité : | |
| Téléphone : | Mail : | |
| Téléphone professionnel : | Mail professionnel : | |

Titre de formation

Motivations, attentes et besoins particuliers :

Date souhaitée :

2^{ème} choix possible :

Diplômes professionnels et dates de leurs obtentions

Pour les recyclages fournir obligatoirement la copie de l'afgsu

Handicap et PMR

Les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au référent handicap de la DRHE, monsieur Mikael Cheptou par courriel : m.cheptou@chu-tours.fr ou par téléphone : 02 47 47 97 50 ou au secrétariat du CESU au 02 47 47 76 15 / 02 47 47 76 16 ou par courriel : cesu37@chu-tours.fr

Fiche de prise en charge financière des formations continues

(À compléter obligatoirement)

Prise en charge financière par :

- votre employeur (joindre l'attestation de prise en charge)
- vous-même
- autres

Fait à, le.....

Signature apprenant,

signature organisme financeur,